

Histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies suite à la Guerre Froide: 1988 à 1996

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE	VII
FORMAT D'ÉTUDE	IX
MÉTHODE D'ÉTUDE	X

LEÇON 1 – LA FIN DE LA GUERRE FROIDE ET LE RENOUVEAU DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX – OMP – DES NATIONS UNIES. 1

- 1.1 Le concept du maintien de la paix
- 1.2 Le rôle du maintien de la paix durant la Guerre Froide
- 1.3 Les résultats du maintien de la paix durant la Guerre Froide
- 1.4 La fin de la Guerre Froide
- 1.5 Les nouvelles opérations de maintien de la paix
- 1.6 La mission de bons offices des NU en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP)
- 1.7 Le groupe des observateurs militaires des NU en Iran et Iraq (GONMUII)
- 1.8 La mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM)
- 1.9 Le groupe des observateurs des Nations Unies en Amérique Centrale (ONUCA)

LEÇON 2 – LE GROUPE D'ASSISTANCE DES NU POUR LA PÉRIODE DE TRANSITION (GANUPT). 37

- 2.1 Historique du GANUPT
- 2.2 Les négociations menant à la mise en place du GANUPT
- 2.3 L'accord sur l'opération GANUPT
- 2.4 Le mandat du GANUPT
- 2.5 L'organisation du GANUPT
- 2.6 La composante civile des NU
- 2.7 Le déploiement du GANUPT
- 2.8 Le différend sur la violation du cessez-le-feu
- 2.9 Le démantèlement de la présence sud-africaine en Namibie
- 2.10 Les allégations sud-africaines
- 2.11 La supervision de la Police du sud-ouest africain
- 2.12 Le retour des réfugiés
- 2.13 Les personnes disparues
- 2.14 Les élections en Namibie
- 2.15 L'importance du GANUPT

LEÇON 3 – LA CRISE DU GOLFE ET L’EMPLOI DE LA FORCE 59

- 3.1 Historique de la MONUIK
- 3.2 Mise en place et mandat de la MONUIK
- 3.3 Le déploiement de la MONUIK
- 3.4 L’élargissement du mandat de la MONUIK
- 3.5 La situation dans la DMZ
- 3.6 Suspension de la MONUIK et fin du mandat
- 3.7 Influence de la Guerre du Golfe de 1991 sur les opérations de maintien de la paix
- 3.8 Le débat sur les sanctions (Guerre du Golfe de 1991)
- 3.9 Le précédent coréen
- 3.10 L’invocation du Chapitre VII
- 3.11 Les limites de l’emploi de la force

LEÇON 4 –EXPANSION DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX (OMP) ENTRE 1991 ET 1994 ET LES NOUVEAUX DÉFIS. 71

- 4.1 Le changement dans l’environnement international et la montée de nouvelles attentes
- 4.2 Nouveaux défis
- 4.3 Nouvelles opérations de maintien de la paix
- 4.4 Les problèmes de l’élargissement

LEÇON 5 – RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ENTRE 1991 ET 1994: LES OPÉRATIONS RÉUSSIES. 83

- 5.1 Les conflits internationaux
- 5.2 Le groupe des observateurs de la Bande d’Aozou (GONUBA)
- 5.3 La mission d’observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL)
- 5.4 L’opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ)
- 5.5 L’autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC)
- 5.6 La mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (MIPRENUC)

LEÇON 6 – RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ENTRE 1991 ET 1994 : LES OPÉRATIONS NON RÉUSSIES. 119

- 6.1 Historique des missions problématiques
- 6.2 La mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental (MINURSO)
- 6.3 La mission d’observation des Nations Unies au Libéria (MONUL)
- 6.4 La mission des Nations Unies en Haïti (MINUH)
- 6.5 La mission d’observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)
- 6.6 La mission d’observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT)
- 6.7 La mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM II)
- 6.8 L’opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM I)
- 6.9 Historique de la FORPRONU (Force de protection des NU en Yougoslavie)
- 6.10 Le dilemme de la non-coopération
- 6.11 L’imposition de la paix

LEÇON 7 – LA SECONDE OPÉRATION DES NU EN SOMALIE. 157

- 7.1 Historique de l'ONUSOM II
- 7.2 La mise en place de l'ONUSOM II
- 7.3 La conférence humanitaire
- 7.4 La conférence de réconciliation nationale
- 7.5 L'attaque du 5 juin 1993
- 7.6 L'échec des assauts du 3 octobre 1993 par les forces NU/US
- 7.7 La situation dans le dernier trimestre de 1993
- 7.8 Les changements au mandat de l'ONUSOM II
- 7.9 La coordination de l'aide
- 7.10 La Déclaration de Nairobi et sa suite
- 7.11 La situation se détériore
- 7.12 Le retrait de l'ONUSOM II
- 7.13 L'impact de l'ONUSOM II

**LEÇON 8 – LA FORCE DE PROTECTION DES NATIONS UNIES EN ANCIENNE
YOUGOSLAVIE. 171**

- 8.1 Historique de la FORPRONU-B
- 8.2 La Résolution 816 (1993)
- 8.3 La mise en place des zones sûres
- 8.4 La protection des zones sûres
- 8.5 Les ultimatums sur Sarajevo et Gorazde
- 8.6 Blocage du processus de paix
- 8.7 Reprise des combats
- 8.8 Les frappes aériennes de l'OTAN
- 8.9 L'échec du cessez-le-feu
- 8.10 La vulnérabilité de la FORPRONU
- 8.11 La restructuration de la FORPRONU
- 8.12 La mise en place de la force de réaction rapide
- 8.13 L'offensive serbo-bosniaque et la contre-offensive croate et gouvernementale
- 8.14 L'accord de paix de Dayton et la fin de la FORPRONU

LEÇON 9 – LEÇONS DES OPÉRATIONS EN SOMALIE ET EN BOSNIE. 185

- 9.1 Introduction
- 9.2 Les problèmes de l'ONUSOM II
- 9.3 Les problèmes de la FORPRONU
- 9.4 Les dangers de combiner le maintien de la paix avec les actions d'imposition
- 9.5 Les problèmes avec la mobilisation
- 9.6 Les questions de commandement et contrôle
- 9.7 Les problèmes de la coopération
- 9.8 La distinction entre le maintien de la paix et l'imposition de la paix
- 9.9 L'application du Chapitre VII de la Charte des NU
- 9.10 Nouvelles approches et leçons apprises

LEÇON 10 – LA RÉDUCTION DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DEPUIS 1994	197
10.1	Le nombre décroissant des opérations
10.2	Le maintien de la paix versus l'imposition de la paix
10.3	La mission d'observation des NU en Ouganda - Rwanda (MONUAR)
10.4	La mission d'assistance des NU au Rwanda (MINUAR)
10.5	Siège des forces de paix des Nations Unies (FPNU-HQ)
10.6	L'opération de restauration de la confiance en Croatie (ONURC)
10.7	La force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU)
10.8	La mission des Nations Unies en Bosnie Herzégovine (MINUBH)
10.9	L'administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja, et le Srem occidental (ATNUSO)
10.10	La mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (UNMOP)
10.11	La mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH)
10.12	La mission de vérification des Nations Unies III en Angola (UNAVEM III)
10.13	Questions de crédibilité
10.14	Les missions positives des années 1990
LEÇON 11 – LA SITUATION DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET LES ANTICIPATIONS POUR LE FUTUR	239
11.1	Raisons du retrait des opérations au milieu des années 1990
11.2	L'approche après la Bosnie, Haïti, le Rwanda et la Somalie
11.3	Les limites de la nouvelle approche
11.4	Propositions pour le futur
11.5	Les opérations de maintien de la paix des NU en 2005
11.6	La nature des opérations actuelles en 2005
ANNEXE A – LISTE DES ACRONYMES	251
ANNEXE B – LISTE DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX	255
ANNEXE C – DONNÉES SUR LES MISSIONS	257
ANNEXE D – UN AGENDA POUR LA PAIX	318
ANNEXE E – DÉCLARATION PRÉSIDENTIELLES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ	344
INSTRUCTIONS POUR L'EXAMEN DE FIN DE COURS	349

PROLOGUE

La fin de la Guerre Froide vit une augmentation massive des activités de maintien de la paix autour de la planète. Par contre, cette résurgence fut problématique au sens où le maintien de la paix n'évolua pas assez pour s'adapter à la réalité géopolitique d'un monde doté d'une seule grande puissance, en l'occurrence les Etats-Unis. Le dividende de la paix amena une augmentation des opérations de maintien de la paix au travers de la planète dans un effort de la part des NU de résoudre un nombre croissant de conflits de nature essentiellement internes entre acteurs non étatiques, plutôt que la nature traditionnelle des conflits interétatiques qui avaient dans le passé vu s'interposer des acteurs politiques reconnus.

L'incapacité des Nations Unies de s'adapter aux nouvelles réalités politiques de l'immédiat après Guerre Froide mena ultimement à de nouveaux désastres en Somalie, au Rwanda ainsi qu'en Bosnie, ainsi qu'à l'impossibilité de stabiliser Haïti. Les Nations Unies projetèrent à la limite du possible leurs ressources dans le cadre de mandats trop ambitieux qui ne reflétaient pas la réalité des conflits internes entre acteurs non-étatiques ou dans le contexte de scénarios au sein d'États fragiles. Ces échecs eurent pour résultat un processus de retrait au milieu des années 1990, lequel fut exacerbé par l'appui déclinant de la part des Etats-Unis. Des engagements beaucoup trop importants et le manque d'appui américain mena aussi à une nouvelle crise financière majeure des Nations Unies, ce qui renforça le processus de retrait. L'impact des échecs des années 1990 suscita l'entrée en scène de l'OTAN pour jouer un rôle militaire plus robuste au sein des Balkans ainsi qu'à de nouvelles forces multinationales dirigées par les USA en Somalie et en Haïti.

Pour comprendre ces événements de manière complète, il est important de se rappeler les fondations conceptuelle et historique des opérations de maintien de la paix des NU de la période post Guerre Froide en analysant aussi l'histoire contemporaine, politique et diplomatique qui a contribué à l'évolution des opérations de maintien de la paix, ceci d'une manière générale comme chronologique. Aussi, ce cours commencera avec un bref rappel du maintien de la paix du temps de la Guerre Froide avant de présenter les premières opérations de maintien de la paix à la fin de celle-ci à la fin des années 1980 (Iran-Iraq, Amérique centrale, Afghanistan-Pakistan, Angola, et Namibie).

Le cours présentera par après la première Guerre du Golfe et l'expansion des opérations de maintien de la paix dans la première partie des années 1990, à la fois sous l'angle de leurs succès comme de leurs échecs. Les missions en Somalie et en Bosnie sont couvertes en détails, ces dernières ayant précipité le retrait du maintien de la paix dans les années suivantes. Le cours analysera par après les missions plus petites qui furent engagées durant la première phase de retrait et conclut avec une présentation de la nouvelle approche développée en matière de maintien de la paix pour les années qui suivent. Surtout, le cours familiarisera l'étudiant avec la nature des Missions de maintien de la paix de NU et l'évolution générale et le fonctionnement des opérations de maintien de la paix des NU dans la période post-Guerre Froide.

Au moment d'écrire ces lignes, certaines des missions présentées étaient toujours en cours. Par contre, certaines leçons ont été écrites au temps passé, alors que le mandat de la mission devait être terminé au moment où ce cours sortirait des presses. Nous espérons que l'étudiant trouvera ce cours, mis à jour et renforcé, riche d'informations et intéressant, et que les enseignements qu'il en tirera l'aideront à surmonter les difficultés auxquelles sont amenées à répondre les soldats de la paix.

Professeur Sunil V. Ram
Juillet 2006

FORMAT D'ÉTUDE

Ce cours est conçu pour une étude indépendante
à un rythme déterminé par l'étudiant

Le format du cours et le matériel mis à disposition permettent:

- UNE ÉTUDE PAR MODULE
- LA FACILITÉ DE RÉVISION
- UN APPRENTISSAGE PROGRESSIF

RESPONSABILITÉ DE L'ÉTUDIANT

L'étudiant est responsable de/d':

- Apprendre la matière du cours
- Compléter l'examen de fin de cours
- Soumettre l'examen de fin de cours

**Merci de consulter votre courriel de confirmation d'inscription,
ou bien la fin de ce cours pour les instructions relatives
à la façon de passer votre examen.**

MÉTHODE D'ÉTUDE

Vous trouverez ci-dessous des suggestions pour aborder ce cours. Bien que l'étudiant puisse avoir des approches alternatives qui se révèlent efficaces, les conseils suivants ont fonctionné pour beaucoup.

- Avant de commencer à étudier, passez en revue le texte du cours en entier. Notez les objectifs des leçons, ce qui vous donnera une idée de ce qui sera examiné lorsque vous aurez terminé le cours.
- Le contenu doit être direct et logique. Au lieu de mémoriser des détails individuels, efforcez-vous de comprendre les concepts et les perspectives globales.
- Mettez en place des lignes de conduite sur la manière dont vous voulez gérer votre temps.
- Étudiez le contenu de la leçon. Au début de chaque leçon, orientez-vous vers les points principaux. Si vous le pouvez, lisez le texte deux fois afin de vous assurer une compréhension et un apprentissage maximum et laissez passer du temps entre les lectures.
- Quand vous finissez une leçon, prenez le temps de revoir les points principaux de chaque leçon. Pour toute erreur, retournez voir la section correspondante de la leçon et relisez-la. avant de continuer, soyez conscient des éléments qui vous ont conduit à l'erreur.
- Après avoir étudié toutes les leçons, prenez le temps de revoir les points principaux de chaque leçon. Puis, pendant que le cours est encore frais dans votre esprit, passez l'examen final. Il est généralement préférable de passer l'examen final en une seule fois.
- Votre examen sera noté et si vous obtenez une note de 75% ou plus, il vous sera remis un Certificat de réussite du Cours. Si vous obtenez une note inférieure à 75% vous aurez l'opportunité de passer une deuxième version de l'examen final.

Note: Les Annexes présentées à la fin de ce cours contiennent des matériaux de référence qui peuvent se révéler utiles à l'étudiant, incluant une liste d'acronymes utilisés dans ce texte, une liste des acronymes de toutes les missions de maintien de la paix des Nations Unies, et les profils des missions discutées dans le cours, incluant des informations de base, cartes et médailles.

LEÇON 1

LA FIN DE LA GUERRE FROIDE ET LE RENOUVEAU DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX – OMP – DES NATIONS UNIES

- 1.1 Le concept du maintien de la paix
- 1.2 Le rôle du maintien de la paix durant la Guerre Froide
- 1.3 Les résultats du maintien de la paix durant la Guerre Froide
- 1.4 La fin de la Guerre Froide
- 1.5 Les nouvelles opérations de maintien de la paix
- 1.6 La mission de bons offices des NU en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP)
- 1.7 Le groupe des observateurs militaires des NU en Iran et Iraq (GOMNUII)
- 1.8 La mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM)
- 1.9 Le groupe des observateurs des Nations Unies en Amérique Centrale (ONUCA)

OBJECTIFS DE LA LEÇON

Après avoir étudié la Leçon 1, l'étudiant sera en mesure de:

- Discuter des concepts, objectifs et principes du maintien des NU;
- Discuter du rôle et des résultats du maintien de la paix durant la Guerre Froide;
- Décrire des changements au sein des opérations de maintien de la paix après la Guerre Froide; et
- De présenter cinq exemples d'opérations de maintien de la paix de l'après Guerre Froide.

1.1 Le concept du maintien de la paix

Les Nations Unies ont développé le concept de maintien de la paix des Nations Unies au début de la Guerre Froide parce que le manque de confiance croissant entre les grandes puissances avait rendu le système original de sécurité collective et d'imposition de la paix des NU impossible à mettre en œuvre. Les Nations Unies utilisèrent les opérations de maintien de la paix comme un mécanisme pratique pour contenir des conflits armés actuels ou potentiels ainsi que pour faciliter le règlement de ces conflits par la négociation et d'autres moyens pacifiques, ceci malgré les contraintes politiques inhérentes de la Guerre Froide. A la différence des actions d'imposition envisagées dans le Chapitre VII de la Charte des NU, ces opérations sont basées sur les principes du consentement des parties, de l'impartialité et du non-emploi de la force. La mise en œuvre de ces opérations nécessite le consentement des parties directement concernées : les soldats de maintien de la paix doivent respecter une complète impartialité et ne sont pas autorisés à faire usage de la force sauf s'ils se trouveraient exposés en situation de légitime défense. Alors que les opérations de maintien de la paix doivent être autorisées par le Conseil de sécurité ou, exceptionnellement, par l'Assemblée générale, le Secrétaire général est celui qui les dirige au jour le jour.

1.2 Le rôle du maintien de la paix durant la Guerre Froide

La plupart des années de Guerre Froide ont été caractérisées par une intense rivalité entre les deux superpuissances, tempérée par ce qu'il a été commun d'appeler la balance de la terreur nucléaire. Ces deux facteurs ont conduit à une espèce de stabilité négative. Entre les blocs de l'Est et de l'Ouest en Europe, il y avait une tension constante le long du Rideau de Fer, mais pas de guerre. La rivalité entre les deux superpuissances se déroulait essentiellement dans le Tiers Monde, où les conflits régionaux ont été souvent alimentés par ces superpuissances dans leur désir de préserver ou étendre leurs sphères d'influence. Là aussi, par contre, les deux superpuissances prenaient soin d'éviter une confrontation militaire directe aussi longtemps que leurs intérêts vitaux n'étaient pas en jeu. Quand un conflit régional menaçait d'escalader et de les attirer vers une telle confrontation, ils cherchaient un moyen d'y échapper. Depuis 1948, ils utilisèrent le mécanisme de maintien de la paix des Nations Unies à cette fin sous la forme de mission d'observateurs militaires de petite taille, ou, depuis 1956, dans le cadre d'une force importante de maintien de la paix. Même si elles restèrent limitées en taille, les opérations de maintien de la paix eurent un impact important sur le maintien de la paix et la sécurité internationales, et furent un instrument important de stabilisation dans des zones où le vide du pouvoir aurait pu mener à une confrontation explosive entre les superpuissances. Ralph J. Bunche, Dag Hammarskjöld, et Lester Pearson développèrent le concept d'utiliser des personnels militaires en mission de contrôle des conflits sous le drapeau des Nations Unies.

1.3 Les résultats du maintien de la paix durant la Guerre Froide

Les résultats des opérations de maintien de la paix des Nations Unies varièrent avec les hauts et les bas de la Guerre Froide. Durant les premières 40 années de leur existence, de 1948 à 1988, seulement 13 opérations de ce genre furent mises sur pied. Aucune opération de maintien de la paix ne fut établie dans les 10 années suivant cette période, laquelle fut caractérisée par

l'intensification de la Guerre Froide marquée par l'invasion soviétique de l'Afghanistan, le retour de l'unilatéralisme en matière de politique étrangère sous l'administration Reagan et la course aux armements des deux superpuissances. Cette période vit aussi augmenter le nombre des conflits au sein du Tiers Monde.

Ceci inclut la guerre Iran-Iraq, les conflits au Cambodge et en Amérique centrale, l'invasion et la guerre civile au Liban, la crise des Iles Falkland (*Malvinas*), les soulèvements en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le maintien de l'impasse à Chypre, les interventions cubaines et sud-africaines en Angola, et l'échec pour amener la Namibie vers l'indépendance. Le Conseil de sécurité était pour la plupart du temps bloqué, ce qui laissait peu de place à ce que les Nations Unies puissent jouer un rôle efficace pour ramener ces problèmes sous contrôle.

1.4 La fin de la Guerre Froide

Alors que l'Union soviétique faisait face à une longue guerre d'usure en Afghanistan tout au long des années 1980, l'économie soviétique devait aussi affronter les coûts de plus en plus exorbitants de la course aux armements lancée par les USA. Comme conséquence de cette contrainte économique majeure, l'économie commença à marquer le pas et des dissensions commencèrent à se faire jour en Union soviétique même. A la fin des années 1980, la tension entre Washington et Moscou commença à baisser, en grande partie grâce aux nouvelles politiques menées par Mikhaïl Gorbatchev de *perestroïka* (restructuration) et de *glasnost* (transparence), tout autant que de par sa « nouvelle vision des affaires internationales ». Les relations entre les deux superpuissances se réorientèrent graduellement de la compétition vers la coopération, et la Guerre Froide diminua pour finalement s'arrêter.

Les tentatives de réforme interne amenèrent à une relâche du contrôle de l'URSS sur l'Europe de l'Est, ce qui amena progressivement à la rupture du Bloc soviétique, processus initié par la Pologne. Entre 1989 et 1990, le Mur de Berlin s'effondra, les frontières s'ouvrirent et des élections à caractère démocratique chassèrent du pouvoir tous les régimes communistes en Europe de l'Est. A la fin de 1991, l'Union soviétique fut dissoute en autant de nouvelles Républiques. La Guerre Froide venait de prendre fin de manière abrupte après 45 années d'existence.

1.5 Les nouvelles opérations de maintien de la paix

Ces changements radicaux conduisirent à une résurgence des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Dans les deux années qui suivirent, en 1988 et 1989, cinq nouvelles opérations de maintien de la paix virent le jour:

- La Mission de Bons offices des NU en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP)
 - Le Groupe d'observateurs militaires des NU pour l'Iran et l'Iraq (GONMOUII)
 - La Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM I)
-

- Le Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA)
- Le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)

De par le fait que le GANUPT fut l'une des missions de maintien de la paix les plus importantes entreprises par les NU, nous en discuterons plus en détails dans la Leçon 2. Nous présenterons les quatre autres opérations dans cette leçon.

Ces cinq opérations de maintien de la paix étaient toutes de nature internationale. Elles furent mises sur pied suite à la signature d'accords internationaux impliquant essentiellement des gouvernements et bénéficièrent du soutien des deux superpuissances. Elles furent toutes des succès.

1.6 La mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP)

Historique de l'UNGOMAP

Le 27 décembre 1979, suite à un coup d'État en Afghanistan, les forces soviétiques envahirent l'Afghanistan, en réponse à une supposée requête du gouvernement afghan pour l'aider dans sa lutte contre les mouvements rebelles. Initialement, quelques 30 000 soldats soviétiques furent mobilisés, mais ce chiffre grimpa rapidement à plus de 100 000 hommes. Les soviétiques eurent rapidement à affronter une guerre de guérilla orchestrée par la résistance afghane (les moudjahidines). Les moudjahidines reçurent finalement l'appui du gouvernement américain et de son intermédiaire, le Pakistan. Après une guerre sanglante, sans objectif et sans appui, l'Union soviétique fut forcée de se retirer de l'Afghanistan en 1989.



Des moudjahidines hissés sur un hélicoptère soviétique abattu en Afghanistan en 1979. (Source: Getty Images)

La guerre laissait derrière elle plus d'un million de morts afghans et quelques cinq millions de réfugiés partis vers les pays voisins. Quelques 15 000 soldats soviétiques avaient été tués et quelques 37 000 autres blessés. La plus grande partie du pays avait été dévastée et quelques 5 millions de mines terrestres reposaient un peu partout dans le pays, recouvrant près de deux pour cent du territoire national.

Le Conseil de sécurité (CS) ne put produire de Résolution au début des années 1980, juste après l'invasion. Pour sortir de cette situation de blocage, le problème fut transféré à une session d'urgence de l'Assemblée générale laquelle, par la Résolution ES-6/2 du 14 janvier 1980,

déplora fortement l'intervention armée et appelait à un retrait total et inconditionnel des troupes étrangères d'Afghanistan. Mr. Javier Pérez de Cuellar, Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation en l'Afghanistan, visita la région en avril et août 1981. Ses négociations d'alors amenèrent aux Accords de Genève.

Les Accords de Genève

En janvier 1982, Mr. Pérez de Cuellar prit le poste de Secrétaire général, et il désigna Mr. Diego Cordovez comme son Représentant personnel. Commencant sa mission en juin 1982, et durant les six années qui suivirent, M. Cordovez agit comme intermédiaire dans le cadre de séries de négociations indirectes entre les gouvernements d'Afghanistan et du Pakistan à Genève.

La conclusion des Accords de Genève après que le gouvernement soviétique ait décidé de retirer ses forces d'Afghanistan. En février 1988, l'Union soviétique annonça qu'elle commencerait à rapatrier ses troupes en mai. La dernière ronde de négociations se termina le 8 avril 1988 quand le Secrétaire général adjoint Cordovez annonça que tous les instruments de règlement du différend avaient été finalisés et étaient ouverts à signature.

Les Accords, connus formellement comme les « Accords sur le règlement de la situation en Afghanistan » comprenaient quatre instruments:

- I. Un Accord bilatéral entre la République d'Afghanistan et la République islamique du Pakistan sur les principes relatifs aux relations mutuelles, en particulier la non-ingérence et la non-intervention ;
- II. Une déclaration sur les garanties internationales, signée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique ;
- III. Un Accord bilatéral entre l'Afghanistan et le Pakistan sur le retour volontaire des réfugiés ; et
- IV. Un Accord sur le règlement de la crise en Afghanistan, signé par l'Afghanistan et le Pakistan, avec les États-Unis et l'Union soviétique comme témoins.

Les Accords furent signés par les quatre pays à Genève le 14 avril 1988. Les Accords de Genève devinrent aussi la base de la mise en œuvre d'une Mission des NU en Afghanistan, laquelle devint la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP¹), dont le mandat devait être :

- La non-ingérence et la non-intervention par les parties dans les affaires de l'autre partie;
- Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan; et
- Le retour volontaire des réfugiés.

¹ Note du traducteur : les Nations Unies ne présentent pas d'acronyme français pour l'UNGOMAP. L'acronyme anglais est donc seul utilisé pour désigner la mission.

<p>LEÇON 1 TEST DE FIN DE LEÇON</p>

1. L'objectif des opérations de maintien de la paix est de:
 - A. Se substituer au système d'imposition de la paix;
 - B. Contenir les conflits armés et faciliter leur règlement;
 - C. D'appuyer militairement le principe de la sécurité collective;
 - D. De garantir la paix entre les superpuissances durant la Guerre Froide.

 2. Les opérations traditionnelles de maintien de la paix sont basées sur:
 - A. Le consentement et l'impartialité;
 - B. Seulement l'impartialité;
 - C. Le non-usage de la force et le consentement;
 - D. Le consentement, l'impartialité et le non-usage de la force.

 3. Autre que la Charte, quel document souligne le rôle des Nations Unies pour la diplomatie préventive, le maintien de la paix et l'imposition de la paix?
 - A. Les Directives générales pour les opérations de maintien de la paix;
 - B. Les Déclarations présidentielles;
 - C. *L'Agenda pour la paix*;
 - D. *Le Rapport Brahimi*.

 4. Sur une base quotidienne, les opérations de maintien de la paix sont dirigées par:
 - A. Le Secrétaire général;
 - B. Le Secrétaire général adjoint;
 - C. Le Conseil de sécurité;
 - D. L'Assemblée générale.

 5. Durant la Guerre Froide, la rivalité des superpuissances s'exprimait en:
 - A. Confrontation militaire directe;
 - B. Engagement dans des conflits régionaux au sein du Tiers-Monde;
 - C. La médiation et les processus de négociation des Nations Unies;
 - D. Tous les points susmentionnés.
-

6. Les opérations de maintien de la paix suite à la Guerre Froide:
- A. Diminuèrent en nombre;
 - B. Commencèrent à inclure un grand nombre de conflits se déroulant au sein des “états en faillite”;
 - C. Rencontrèrent une résistance croissante de la part du Conseil de sécurité;
 - D. Étaient inefficaces.
7. Quel était l’objectif de l’UNGOMAP?
- A. De surveiller le retrait des moudjahidines arabes;
 - B. De surveiller le désarmement des forces soviétiques;
 - C. De fournir de l’assistance aux réfugiés en retour vers leurs foyers;
 - D. De surveiller le retrait soviétique d’Afghanistan.
8. Entre quels pays le GOMNUII vérifia-t-il et supervisa-t-il le cessez-le-feu?
- A. L’Iran et l’Iraq;
 - B. L’Afghanistan, l’Iran, et l’Iraq;
 - C. L’Iran et le Pakistan;
 - D. Le Koweït, l’Iraq, et l’Iran.
9. Qu’enregistrèrent et vérifièrent les équipes d’OMNU de l’UNAVEM I?
- A. Tous les mouvements des personnels et équipements militaires cubains à l’entrée et au sortir d’Angola;
 - B. Tous les mouvements des forces de l’UNITA;
 - C. Le désarmement des troupes cubaines;
 - D. Les mouvements de réfugiés.
10. Le 20 avril 1990, le Conseil de sécurité décida d’accroître le mandat de l’ONUCA pour inclure quel type de tâches additionnelles?
- A. La séparation des forces et le processus de démobilisation;
 - B. La supervision du cessez-le-feu et la séparation des forces;
 - C. La supervision du cessez-le-feu, la séparation des forces et le processus de démobilisation;
 - D. La supervision du cessez-le-feu, le rapatriement des réfugiés et la séparation des forces.

RÉPONSES:

1B, 2D, 3C, 4A, 5B, 6B, 7D, 8A, 9A, 10C
